



**Des sociétés en transition**  
**Economie sociale et solidaire – Commun –**  
**Action publique – Bien vivre**

**APPEL À COMMUNICATIONS**  
**Conférence européenne EMES-POLANYI**

**19 et 20 MAI 2016**

CNAM – 292 rue Saint Martin 75003 Paris - France

Coorganisateurs

**Karl Polanyi Institute of Political Economy**  
**EMES International Research Network**  
**Cnam - Chaire économie solidaire**

En partenariat avec : CR 27 AISLF – RC 17 ISA – RAMICS – IFRIS – Lise – Caisse des Dépôts



Dans la suite de la précédente rencontre des 15 et 16 février 2012, consacrée à la crise, l'objet principal de cette conférence internationale est de contribuer à l'analyse de la recomposition contemporaine des rapports entre économie et démocratie.

En la matière, la théorie des mouvements sociaux n'a pas répondu aux attentes parce qu'elle a été marquée par le mode de pensée propre au XX<sup>e</sup> siècle qui a maintenu les pratiques économiques à l'écart du débat politique pour en éviter la colonisation soit par l'accumulation débridée du capitalisme, soit par les logiques totalitaires des régimes communistes. La priorité accordée au tournant culturel de nombreux mouvements a en outre gêné la perception d'une convergence entre transformation culturelle et enjeu économique, grâce à la « reconstruction de la vie quotidienne autour des pratiques économiques » (Castells *et al.*, 2012).

Il s'agit donc de problématiser une question majeure dans l'œuvre de Polanyi : l'articulation entre pluralisme économique et politique. Sont choisis pour ce faire plusieurs thèmes

(économie sociale et solidaire, commun, action publique, bien vivre) qui mettent l'accent sur une pensée conjointe des sphères économique et politique.

## 1. LE CONTEXTE

La déclaration de Philadelphie, en 1945, a symbolisé l'avènement du compromis socio-économique d'après-guerre en affirmant que le développement économique ne valait que s'il était au service du développement social. L'essoufflement de ce compromis se manifeste dès la fin des années 1960 avec l'avènement de « nouveaux » mouvements sociaux. Les protestations qui en résultent sont perçues par les pouvoirs établis comme des facteurs de désordre qui pourraient rendre incontrôlable la société.

Cette peur d'une déstabilisation de l'ordre social ouvre la voie à un nouvel âge de la pensée libérale avec divers courants (l'école autrichienne contemporaine, l'école des anticipations rationnelles, la théorie du capital humain, l'école du *public choice*, ...) regroupés le plus souvent à partir de la décennie 1980 sous l'appellation générique de néolibéralisme.

C'est en 1989 avec la promulgation du consensus de Washington que des politiques d'ajustement structurel mixant différents outils sont mises en place au Sud puis au Nord (réforme fiscale, réduction des dépenses publiques et des subventions, libéralisation des échanges extérieurs de marchandises et de capitaux, privatisations, dérèglementations, transparence des organes de décision, lutte contre l'inflation, ...).

Cependant, l'application brutale des préceptes néolibéraux conduit à un renforcement des mobilisations citoyennes. Tenant compte des apories du néolibéralisme, la vision s'infléchit à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle avec les objectifs du Millénaire. Le caractère insoutenable des dégradations sociales est à nouveau évoqué par la Banque mondiale et le FMI qui adoptent des stratégies de réduction de la pauvreté. Il s'agit moins de condamner l'Etat dans son ensemble que de redessiner la sphère publique en y important des mécanismes marchands tout en impulsant un recours accru à l'initiative privée dans le traitement des problèmes de société. La responsabilité sociale des entreprises, devenue le gage d'un souci de cohésion sociale émanant des grands groupes se mêle donc à l'exploration de nouveaux segments de clientèles de la part de ces groupes internationaux qui investissent des secteurs (social, éducation, santé, ...) auparavant démarchés. Les équilibres sociaux-démocrates qui reposaient sur une stricte séparation entre activités marchandes et non marchandes sont ainsi rendus obsolètes.

Au total, la situation est profondément ambivalente. Les mobilisations actives prolongées par les activités ordinaires des citoyens attestent d'un regain de l'associationnisme, c'est-à-dire d'un projet politique fondé sur un agir associatif qui soit vecteur de démocratisation. Contre cette tendance, le brouillage des frontières avec les entreprises s'accroît par l'encouragement à une mutation du monde associatif vers des stratégies plus marchandes et des pratiques inspirées des entreprises commerciales (social impact bonds, social business, venture philanthropy, ...) puis du cadre institutionnel vers la financiarisation des politiques sociales. Pour certains, c'est alors un projet bien différent de l'associationnisme qui se profile, celui d'un nouveau capitalisme (Yunus, 2008) à but social.

## 2. LES AXES

Les communications peuvent en particulier porter sur les 4 axes suivants :

### **Axe 1 - Economie sociale et solidaire, entreprise sociale, associations**

Contre le rabattement des logiques socioéconomiques autour des entreprises lucratives et de l'Etat, de nombreuses initiatives se démarquent dans la manière d'articuler économie et solidarité. Ces organisations sont regroupées, dans plusieurs pays, sous l'appellation "d'économie sociale et solidaire".

Si l'économie sociale qui plonge ses racines dans le XIX<sup>ème</sup> siècle, met l'accent sur des catégories d'organisations privées non capitalistes et sur des principes qui sont sensés inspirer ces modes de fonctionnement spécifiques (autonomie de gestion, finalité de service plutôt que de rapport financier), l'économie solidaire pose la question d'une combinaison des principes de marché, de redistribution, de réciprocité et de partage domestique. Elle interroge aussi la dimension publique des initiatives.

En outre, depuis la fin du siècle passé, on assiste à la percée de notions qui n'étaient jusque-là pratiquement jamais utilisées : entrepreneuriat social, entreprise sociale. Des responsables publics et associatifs, des acteurs du secteur privé, chacun à leur manière, découvrent ou redécouvrent des possibilités nouvelles de promouvoir en même temps des dynamiques entrepreneuriales et des finalités sociales. Ces concepts sont-ils porteurs de dynamiques innovantes qui conjuguent économie et solidarité ou sont-ils des tentatives de dépolitisation et de « moralisation du capitalisme » à la fois dans des visions les réduisant à un sous-service public et dans des formes de managérialisme qui importent les techniques de gestion du secteur privé ? Comment s'articulent ces concepts et ces pratiques dans les pays qui ont une longue tradition d'économie sociale et solidaire ?

**Les communications sont attendues autour de ce débat entre ESS, entreprises sociales, associations et autour des différentes conceptions sous-jacentes de l'articulation entre économie et solidarité.**

### **Axe 2 - Les analyses du commun**

Contre le rabattement sur les débats focalisés autour du marché et de l'Etat, les recherches initiées par Ostrom et ses collègues ont plaidé pour une reconnaissance des actions collectives permettant la gouvernance des biens communs, d'abord sur des exemples comme des systèmes de gestion des ressources naturelles puis autour de la connaissance. Tout un courant de pensée se revendique désormais des communs, pour s'opposer à une seconde vague d'« enclosures » selon le terme polanyien, par exemple dans des luttes contre l'accaparement de la biodiversité ou les logiciels libres. Certains vont même jusqu'à un projet politique d'institution du commun. Entre communs et commun se profile un débat alimenté par de nombreuses publications récentes (Audier, 2015 ; Coriat, 2015 ; Dardot, Laval, 2014 ; Hardt, Negri, 2013).

**Les communications sont souhaitées sur le dialogue entre ESS et commun(s), qui est à poursuivre sur les modalités de la diversité institutionnelle et en particulier sur le lien entre services collectifs et rôle des pouvoirs publics.**

### **Axe 3 - Les reconfigurations de l'action publique**

Comme l'indique Habermas, la qualité de vie démocratique est suspendue à la constitution d'espaces publics autonomes, d'où le lien avec l'associationnisme constitué d'actions collectives mises en œuvre par des citoyens libres et égaux se référant à un bien commun. Le concept d'associationnisme « permet de concevoir des rapports engendrés spontanément et libres de domination de façon non contractualiste » (Habermas, 1989, p. 44). Habermas rejoint alors Offe pour insister sur les rapports d'association et la « position éminente dans la société civile des associations autour desquelles peuvent se cristalliser des espaces publics autonomes, ce qui légitime une attention portée à l'association volontaire et à la vie associative en tant que principal médium pour la définition des engagements publics » (Habermas, 1992, p. 186). Néanmoins, dans son modèle civique-républicain, des obstacles épistémologiques persistent au regard d'une prise en compte du fait associatif. Pour les dépasser, la première inspiration vient de la seconde école de Francfort dont les débats internes sur l'œuvre d'Habermas livrent de stimulantes controverses. Ainsi, Fraser livre des pistes pour se tourner vers des contributions complémentaires et pertinentes du point de vue « d'une critique de la démocratie réellement existante » (Fraser, 2005, p. 107-144).

En outre, pour Dewey, les problèmes de la démocratie contemporaine ne peuvent être résolus que par un surcroît de démocratie passant par la lutte contre l'éclipse du public et l'apathie politique. « L'autodétermination de la communauté citoyenne n'est ici plus d'abord pensée à partir de l'exercice de la souveraineté populaire, à travers la production légitime de normes et, notamment du droit. Elle se loge plutôt dans l'expérience collective publique, supposée capable de s'orienter et de se guider elle-même à travers la formation des valeurs » (Bidet, Quéré, Truc, 2011, p. 62). Ce qui importe est l'exercice de l'intelligence collective qui seule rétablit une consistance publique puisqu' « il ne peut y avoir un public sans une publicité complète à l'égard de toutes les conséquences qui le concernent » (op. cit., p. 264).

**Des communications sont attendues autour des nouveaux cadres institutionnels (lois, politiques publiques, ...) et de leurs articulations aux pratiques émanant de la société civile.**

### **Axe 4 - Les démarches menées en faveur du « bien vivre »**

La socio anthropologie influencée par Mauss est complétée par la distinction décisive qu'opère Polanyi entre économie formelle et substantive. Le terme de *livelihood* qui synthétise la seconde signification ne se résume pas à une subsistance identifiée à la reproduction matérielle mais inclut une reproduction symbolique, par référence à la « vie bonne » au sens d'Aristote ou au « bien vivre » pour reprendre la formulation mobilisée par les nouvelles constitutions des pays andins (Bolivie, Equateur). Cette attention à la reproduction dans ses relations à la production se rapproche des perspectives du *care*, explicitant les ambiguïtés propres aux registres du don et du partage domestique.

**Les communications sont attendues autour de l'explicitation des concepts de bien vivre et du livelihood. Sont également souhaitées des contributions pensant ensemble production et reproduction comme celles développées récemment sur les croisements entre féminisme et économie solidaire.**

### 3. LES OBJECTIFS

Le pari de cette conférence internationale est celui d'une complémentarité entre les axes mentionnés ci-dessus. Elle paraît résider dans la réintégration de catégories analytiques que le néolibéralisme a voulu rejeter.

Au total si l'on agrège les propositions de tous les auteurs cités, elles réintègrent trois catégories analytiques qu'Hayek a voulu éliminer : la perspective téléologique, la délibération, la diversité des principes économiques.

- Ostrom mobilise la perspective téléologique du bien commun en la connectant à la co-activité pour dégager une problématique du commun qui lie les finalités aux moyens utilisés pour les atteindre. Cette perspective est renforcée par le recours aux espaces et actions publics chez Habermas et Dewey ainsi que par la référence à la diversité des principes économiques chez Polanyi et Mauss.
- Habermas se concentre sur la critique de la pertinence du paradigme agrégatif des préférences individuelles et y substitue le paradigme de la délibération. Dewey montre que ce n'est pas simplement une question de formation des opinions mais que la délibération peut être mobilisée dans le cours même de l'action d'un public.
- Quant à Polanyi et Mauss, ils s'opposent à la réduction de l'économie au marché, dont Habermas ne s'est pas affranchi. Ils rejettent l'anachronisme conceptuel de la catallaxie, c'est-à-dire l'ordre spontané du marché chez Hayek. Leur recherche de démocratie économique peut à son tour s'appuyer sur les ressorts démocratiques identifiés par Habermas et Dewey, autant que sur la résistance à la marchandisation qui ne verse pas dans l'étatisme grâce à Ostrom.

Cette complémentarité entre les auteurs cités et d'autres, dans la compréhension des pratiques contemporaines, mérite d'être approfondie pour préciser les obstacles qu'elle rencontre comme les ouvertures qu'elle autorise.

### 4. COMITES DE LA CONFERENCE

La conférence est co-présidée par Marthe Nyssens (Université Catholique de Louvain, Belgique) et Jean-Louis Laville (CNAM et Institut d'économie politique Karl Polanyi, France).

Le comité scientifique de la conférence est composé des membres suivant(e)s :

- Rogerio Roque Amaro, économiste, Lisbonne University, Portugal
- Serge Audier, philosophe, Université Paris-Sorbonne, France
- Rigas Arvanatis, sociologue, économiste, IFRIS, France
- Vicky Birchfield, historienne, Georgia Tech, Etats Unis
- Jérôme Blanc, économiste, Sciences Po Lyon, France
- Loïc Blondiaux, politologue, DEST-IFSTTAR, France
- Fabienne Brugère, philosophe, Université Paris VIII, France
- Elisabetta Bucolo, sociologue, CNAM, France
- Michele Cangiani, sociologue, Università Ca'Foscari, Italie

- Jose Luis Coraggio, économiste, Universidad Nacional General Sarmiento, Argentine
- Benjamin Coriat, économiste, Université Paris XIII, France
- Destremau Blandine, CNRS, France
- Ana Dubeux, sociologue, Universidad federal de Pernambuco, Brésil
- Jordi Estivill, sociologue, University of Barcelone, Espagne
- Nancy Fraser, philosophe, The New School for Social Research, Etats Unis
- Sílvia Ferreira, sociologue, Coimbra University, Portugal
- Jean-Michel Fourniau, sociologue, DEST-IFSTTAR, France
- Isabelle Hillenkamp, économiste, Institut de recherche et de développement, France
- Chris Holmes, économiste, University of Warwick, Royaume Uni
- Lars Hulgård, sociologue, Roskilde University, Danemark
- Pierre-Benoît Joly, économiste, sociologist, INRA, France
- Chistian Laval, sociologue, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, France
- Guillaume Le Blanc, philosophe, Université Paris XII, France
- Margie Mendell, économiste, Concordia University, Canada
- Jérôme Maucourant, économiste, laboratoire HISOMA, France
- Antonella Noya, analyste politique, OECD, France
- Geoffrey Pleyers, sociologue, Catholic University of Louvain, Belgique
- Kari Polanyi-Levitt, économiste, McGill University, Canada
- Michael Roy, sociologue, Glasgow Caledonian University, Royaume Uni
- Anne Salmon, sociologue, Université de Lorraine, France
- Jean-Michel Servet, économiste, Graduate Institute, Suisse
- Joan Subirats, sociologue, University of Barcelone, Espagne
- Claus Thomasberger, sociologue, Université Berlin, Allemagne

Le comité organisateur de la Conférence est formé par Marie-Catherine Henry, CNAM et Rocío Nogales, EMES.

## 5. INSCRIPTIONS

	Membre EMES	Non membre
Tarif régulier	225€	375€
Tarif étudiant	125 €	175 €

**Les abstracts sont à envoyer avant le 29 février 2016 à cette adresse :**

[marie-catherine.henry@cnam.fr](mailto:marie-catherine.henry@cnam.fr)

**Les avis du comité scientifique seront communiqués à partir du 15 mars 2016.**

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016.**

## Bibliographie

- Audier, S., 2015, *Penser le « néolibéralisme » - Le moment néolibéral, Foucault et la crise du socialisme*, Lormont, Le Bord de l'eau
- Bidet, A. ; Quéré, L. ; Truc, G. ; présentation de : Dewey, J. 2011. *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte
- Castells, M. ; Caraça, J. ; Cardoso, G. (eds). 2012. *Aftermath – The Cultures of the Economic Crisis*, Oxford, Oxford University Press
- Coriat, B., (dir.), 2015, *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les Liens qui libèrent
- Dardot, P.; Laval, C., 2014, *Commun : Essai sur la révolution du XXIe siècle*, Paris, LaDécouverte
- Fraser, N. 2005. *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et distribution*. Paris, La Découverte
- Habermas, J. 1989. « La souveraineté populaire comme procédure. Un concept normatif d'espace public », *Lignes*, n°7, septembre
- Habermas, J. 1992, « L'espace public, trente ans après », *Quaderni*, n°18, automne
- Hardt, M ; Negri, A., 2012, *Commonwealth*, Paris, Stock
- Laville, J-L., 2010, *Politique de l'association*, Paris, Seuil
- Prahalad, CK. 2009. *The Fortune at the Bottom of the Pyramid, Revised and Updated 5<sup>th</sup> Anniversary Edition: Eradicating Poverty Through Profits*, New-Jersey, Prentice Hall
- Yunus, M. 2008. *Vers un nouveau capitalisme*, Paris, Editions Jean-Claude Lattes